



SÉCURITÉ

La vidéoverbalisation généralisée

Lancée à titre expérimental sur quelques caméras en septembre 2020, la vidéoverbalisation, qui a permis de dresser 3000 PV, est étendue à l'ensemble de la ville à compter du 1er novembre.

Publié le 31 octobre 2022

Les fous du volant n'ont qu'à bien se tenir. Stationnement gênant ou en double file, stop et feux rouge brûlés, téléphone au volant sont dans l'œil des 124 caméras de vidéosurveillance. La Ville a en effet obtenu l'autorisation préfectorale nécessaire. Au centre de supervision urbain (CSU), les agents assermentés constatent l'infraction, capturent l'image afin d'identifier le véhicule, éditent le PV électronique pour transfert automatique au centre de traitement de Rennes, qui envoie les contraventions.

L'IA en complément

De plus, la municipalité travaille activement au développement de l'intelligence artificielle (IA). « *Nous testons MadMax, une appli qui remonte directement les double-files et passages de feux tricolores sur les écrans du CSU* », explique David Larose, directeur de l'aménagement numérique. Et une société extérieure développe l'IA pour la circulation dans les couloirs de bus, les accidents, les rodéos... « *Cela facilite la rapidité d'action de la PM* », poursuit-il.

Linked 

Page not found

Uh oh, we can't seem to find the page you're looking for. Try going back to the previous page or see our [Help Center](#) for more information.

[Go to your feed](#)



« Il ne s'agit pas d'en faire l'alpha et l'oméga de la lutte, mais d'utiliser systématiquement la vidéo pour verbaliser partout où nous avons des problèmes récurrents, comme sur Henri Barbusse, précise Anthony Mangin, le 1er adjoint au maire, lors du rendez-vous de quartier des Oiseaux, consacré à la question du stationnement. Cela libère du temps aux 14 ASVP qui peuvent ainsi se rendre sur des signalements ».

Premier bilan



Quelles sont les infractions vidéoverbalisables ?



Caméras nomades

Et ce d'autant plus facilement que certains signalements, comme les véhicules sur passage piéton, pourront prochainement se faire via un portail citoyen grâce à un panel de riverains bénévoles. Enfin, « la technique évoluant très vite, il sera bientôt possible de disposer des caméras nomades, connectées en 5G, à des endroits stratégiques et de les changer de place régulièrement », prévient Domenico Bartuccio, adjoint au maire en charge de la sécurité. Passer entre les mailles du filet deviendra alors quasiment mission impossible...

[CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE](#)

[LA VIDÉO-PROTECTION](#)

[LA MOBILITÉ ET LE STATIONNEMENT](#)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

[Personnaliser](#)